

**Guide d'autoévaluation destiné
aux personnes qui se préparent à présenter leur
candidature à un poste au
Conseil d'administration en 2021**

Le présent guide d'autoévaluation a été élaboré par le Comité des candidatures. Il est réservé à l'usage personnel des candidats qui souhaitent présenter leur candidature à un poste au sein du Conseil d'administration de RTOERO en mai 2021. Ce guide, à ne pas retourner à RTOERO, a pour but d'aider les candidats à remplir le formulaire de candidature et indique les critères jugés obligatoires (Partie 1) ainsi que les critères considérés comme des atouts (Partie 2). Si les candidats ne répondent pas aux critères obligatoires énoncés à la partie 1, le Comité ne transmettra pas leur candidature au Conseil.

Partie 1 : Exigences

Les critères suivants sont considérés comme des domaines de compétence obligatoires pour que candidats puissent se présenter aux élections. Vous devez indiquer clairement de quelle manière vous satisfaites à au moins une des exigences décrites dans chacun des domaines suivants :

1. Gouvernance et expérience dans des rôles de leadership officiels
 - Organisme de bienfaisance enregistré
 - Autres conseils d'administration (par ex. hôpital, collège/université)
 - Leader provincial ou de district de RTOERO
 - Leader syndical local ou provincial
2. Compétences relationnelles
 - Travail d'équipe ou de consolidation d'équipe démontré
 - Excellente capacité d'écoute
 - Capacité démontrée à favoriser le consensus
 - Capacité à apporter une contribution positive
3. Compétences en communication
 - Solides compétences dans diverses technologies
 - Excellentes aptitudes à communiquer à l'oral et à l'écrit
 - Compréhension et compétences solides et actuelles des médias sociaux
4. Capacités de décision fondées sur des données
 - Compétences financières avec tableurs et relevés d'investissement
 - Capacité à suivre l'évolution des membres
 - Application de la recherche et des données pour l'information des membres
 - Utilisation des données pour prendre des décisions éclairées et pondérées
 - Capacité à prendre le temps de réfléchir, de rechercher des données et l'expertise nécessaire, d'identifier les lacunes dans les connaissances, d'analyser l'environnement pour cerner les tendances et déterminer les possibilités

Partie 2 : Atouts

Les critères suivants sont conçus pour aider les candidats à rédiger la lettre de motivation qui accompagnera leur candidature. Parmi les atouts de la liste suivante, veuillez indiquer clairement ceux avec lesquels vous êtes en mesure de contribuer à votre travail en tant que membre élu du Conseil d'administration.

1. Qualités :

- Intégrité, honnêteté, courage
- Participation active
- Esprit de collaboration
- Flexibilité
- Vision

2. Connaissances et expertise

- Fait progresser la mission de RTOERO
- Comprend le développement organisationnel
- Comprend le règlement et les politiques de RTOERO
- Identifie les occasions d'affaires
- Comprend les responsabilités juridiques et fiduciaires des membres du Conseil d'administration
- Comprend le fonctionnement et la structure du programme d'assurance de RTOERO

3. Compétences

- Expérience prouvée en matière d'élaboration et de mise en œuvre de la mission, de la vision et des valeurs d'une organisation
- Capacité de réflexion et de planification stratégique
- Capacité à tisser des relations, des alliances et des réseaux qui profitent à l'organisation
- Compétences orales et écrites démontrées dans les deux langues officielles

4. Responsabilité

- Fait preuve de responsabilité à l'égard des actions, des décisions et des politiques du Conseil d'administration
- Respecte ses obligations envers les membres, les districts, les partenaires et le personnel
- Fonctionne de manière transparente et professionnelle
- Respecte la confidentialité

5. Mémoire institutionnelle

- Possède une connaissance des opérations, des processus et des procédures de RTOERO